

Zola. Ce sera une fièvre de voir le père de la « Mouquette » dormir à côté de l'auteur de la « Prière sur l'Acropole ».

Discours de Jaurès
JAURES. — M. Barrès a prétendu tout à l'heure ne pas s'occuper de l'affaire Dreyfus, mais il est impossible de séparer chez Zola le grand écrivain du grand citoyen. Ce qui est admirable, c'est la prodigieuse unité de sa vie de luttuer. Il avait imposé à tous le respect au génie le jour où il accepta de faire remettre en question dans une pensée de justice.

Voilà, Monsieur Barrès, ce qu'il a fait pour le peuple de France. Et ne dites pas par là qu'il a desservi la gloire de notre pays. La seule honte possible pour nos ans aurait été de tolérer la continuation de l'iniquité.

Discours de M. Doumergue
M. Gaston DOUMERGUE, ministre de l'Instruction publique, dit que le gouvernement a déposé ce projet comme conséquence de la loi qui a décerné à Emile Zola les honneurs du Panthéon.

LES VOTES
Le crédit est adopté par 356 voix contre 164. (Applaudissements à gauche.)

L'impôt sur le revenu
La Chambre reprend la discussion de l'impôt sur le revenu. Elle s'était arrêtée, à la dernière séance, à un amendement de Paul Constans, qui proposait de relever les taux par l'exonération des petits cultivateurs.

LA GUILLOTINE ET LES CONDAMNÉS
Celle-ci prendra-t-elle ceux-là? — Dans leurs cachots de Douai et de Lille, Latz et Gillon attendent la décision ministérielle. Que sera-t-elle; pitié ou châtiment?

AU SENAT
Le licenciement d'ouvriers des Etablissements Militaires

UNE QUESTION DE M. ROUBY. — LES DECLARATIONS DU MINISTRE DE LA GUERRE

Paris, 19 mars. — La séance est ouverte à 3 heures sous la présidence de M. Antonin DUBOST.

M. MAXIME LECOMTE dépose son rapport, favorable au projet voté par la Chambre sur la dévolution des biens ecclésiastiques.

LES ETABLISSEMENTS MILITAIRES
M. ROUBY a la parole pour poser au ministre de la guerre une question sur les dangers que fait courir à la défense nationale le licenciement d'ouvriers dans les manufactures armées.

M. LE GENERAL PICQUART indique que le nombre des ouvriers de nos manufactures d'armes, de 10,000 avant les opérations au Maroc, a été porté à 20,000 pour assurer la réparation du matériel usagé et des munitions employées.

La révocation des Maires
On aborde l'examen de la proposition de M. Gourju tendant à organiser la procédure de révocation et de suspension des maires ou adjoints.

L'agitation chez les Mineurs
VERS LA GREVE GENERALE
Paris, 19 mars. — Dans la région houillère de la Bohême, semble se former une agitation extraordinaire.

EN BOHEME
L'agitation chez les Mineurs
VERS LA GREVE GENERALE

LA GUILLOTINE ET LES CONDAMNÉS

Celle-ci prendra-t-elle ceux-là? — Dans leurs cachots de Douai et de Lille, Latz et Gillon attendent la décision ministérielle. Que sera-t-elle; pitié ou châtiment?

Deux hommes attendent la mort, la sentent grimper et implacable rôder autour d'eux, la voyant peut-être dans leurs cauchemars, assise à leur chevet, épiant leurs moindres gestes, prête à les saisir dans ses doigts horribles et décharnés.

Les deux hommes qui s'aventurent à la mort, ce sont Latz et Gillon, deux hommes humains; personne ne peut d'une main secourable et amie essuyer sur leur front la sueur de la peur et de la fièvre, personne ne peut les soutenir d'un mot consolateur, personne ne se le voudrait... ces hommes sont les condamnés à mort.

Il n'est rien à attendre des autres hommes que le geste suprême du président de la République qui fera leur porte au bourreau et leur ouvrira pour toujours celle du bagne.



LA GUILLOTINE. — LES DEUX CONDAMNÉS A MORT, LATZ, LE BOLEILLAND DE DOUAI, ET GILLON, L'ASSASSIN D'EMMERIN

se sent dans la pénitence de sa force physique, l'autre est un gamin de vingt ans.

Desiré Latz fut accusé et condamné pour l'assassinat et le viol de la petite Suzanne Hornes, de Douai, cette malheureuse fillette de onze ans, soignée, meurtrie, étranglée, Latz n'a pas avoué.

Auguste Gillon, ce bandit de vingt ans, grossier, cynique, sauvage et peut-être inconscient assassin pour lui voler trente sous, et parce qu'elle criait, une vieille femme de 75 ans, Mme veuve Bourbette, d'Emmerin.

Couilles du Parlement
Autor de la Séance

(De notre rédacteur parlementaire)
Le projet de loi sur le transfert des cadavres de Zola au Panthéon a suscité, de la part de la droite, par l'organe de M. Barrès, une opposition assez violente.

C'est comme une courte réminiscence de cette période de juillet où la République était l'enjeu de la bataille. Mais aujourd'hui, malgré l'apparence de passion, on sentait que les adversaires ne protestaient que contraints par leur clientèle.

On sait que la droite demande que soient compris dans le projet ceux qui ont été condamnés au moment des inventaires.

R. PONTUEL
LE DRAME DE LA TRANCHEE
UNE JEUNE FILLE DE 18 ANS DEVANT LES ASSISES

Tours, 19 mars. — Les débats ont attiré dans la salle du Palais de Justice une foule nombreuse que les gendarmes ont peine à contenir.

L'INTERROGATOIRE
M. le président Latour examine le passé de l'accusée qui était à l'école très studieuse et très intelligente, elle obtint rapidement son certificat d'études.

LE CRIME
Le président fait le récit du crime et donne les détails révélés par l'instruction. Les coups portés à la victime étaient accablants, dit-il, qu'elle n'a pas survécu une minute à ses blessures.

LA JUSTICE
La justice était fort perplexité quand se produisit un véritable complot de théâtre. On vit que Gilberte était allée, dans l'après-midi, précisément à l'heure à laquelle le crime fut accompli, rendre visite à la veuve Coudray.

LES AMOURS DE GILBERTE
Avec un certain dédain, Gilberte Girault affirme n'avoir jamais eu de relations avec l'instituteur Blanc, auquel elle était fiancée.

LE DRAME DE LA TRANCHEE
UNE JEUNE FILLE DE 18 ANS DEVANT LES ASSISES

L'INTERROGATOIRE
M. le président Latour examine le passé de l'accusée qui était à l'école très studieuse et très intelligente, elle obtint rapidement son certificat d'études.

LE CRIME
Le président fait le récit du crime et donne les détails révélés par l'instruction. Les coups portés à la victime étaient accablants, dit-il, qu'elle n'a pas survécu une minute à ses blessures.

LA JUSTICE
La justice était fort perplexité quand se produisit un véritable complot de théâtre. On vit que Gilberte était allée, dans l'après-midi, précisément à l'heure à laquelle le crime fut accompli, rendre visite à la veuve Coudray.

LES AMOURS DE GILBERTE
Avec un certain dédain, Gilberte Girault affirme n'avoir jamais eu de relations avec l'instituteur Blanc, auquel elle était fiancée.

LE DRAME DE LA TRANCHEE
UNE JEUNE FILLE DE 18 ANS DEVANT LES ASSISES

LA JUSTICE

Le président fait le récit du crime et donne les détails révélés par l'instruction. Les coups portés à la victime étaient accablants, dit-il, qu'elle n'a pas survécu une minute à ses blessures.

LA JUSTICE
La justice était fort perplexité quand se produisit un véritable complot de théâtre. On vit que Gilberte était allée, dans l'après-midi, précisément à l'heure à laquelle le crime fut accompli, rendre visite à la veuve Coudray.

LES AMOURS DE GILBERTE
Avec un certain dédain, Gilberte Girault affirme n'avoir jamais eu de relations avec l'instituteur Blanc, auquel elle était fiancée.

LE DRAME DE LA TRANCHEE
UNE JEUNE FILLE DE 18 ANS DEVANT LES ASSISES

L'INTERROGATOIRE
M. le président Latour examine le passé de l'accusée qui était à l'école très studieuse et très intelligente, elle obtint rapidement son certificat d'études.

LE CRIME
Le président fait le récit du crime et donne les détails révélés par l'instruction. Les coups portés à la victime étaient accablants, dit-il, qu'elle n'a pas survécu une minute à ses blessures.

LA JUSTICE
La justice était fort perplexité quand se produisit un véritable complot de théâtre. On vit que Gilberte était allée, dans l'après-midi, précisément à l'heure à laquelle le crime fut accompli, rendre visite à la veuve Coudray.

LES AMOURS DE GILBERTE
Avec un certain dédain, Gilberte Girault affirme n'avoir jamais eu de relations avec l'instituteur Blanc, auquel elle était fiancée.

LE DRAME DE LA TRANCHEE
UNE JEUNE FILLE DE 18 ANS DEVANT LES ASSISES

L'INTERROGATOIRE
M. le président Latour examine le passé de l'accusée qui était à l'école très studieuse et très intelligente, elle obtint rapidement son certificat d'études.

LE CRIME
Le président fait le récit du crime et donne les détails révélés par l'instruction. Les coups portés à la victime étaient accablants, dit-il, qu'elle n'a pas survécu une minute à ses blessures.

LA JUSTICE
La justice était fort perplexité quand se produisit un véritable complot de théâtre. On vit que Gilberte était allée, dans l'après-midi, précisément à l'heure à laquelle le crime fut accompli, rendre visite à la veuve Coudray.

LES AMOURS DE GILBERTE
Avec un certain dédain, Gilberte Girault affirme n'avoir jamais eu de relations avec l'instituteur Blanc, auquel elle était fiancée.

LE DRAME DE LA TRANCHEE
UNE JEUNE FILLE DE 18 ANS DEVANT LES ASSISES

L'INTERROGATOIRE
M. le président Latour examine le passé de l'accusée qui était à l'école très studieuse et très intelligente, elle obtint rapidement son certificat d'études.